

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1097^{ÈME} RÉUNION

4 AOÛT 2022
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/CN.1097 (2022)

NOTE DE CADRAGE

TECHNOLOGIES ÉMERGENTES ET NOUVEAUX MÉDIAS : IMPACT SUR LA GOUVERNANCE
DÉMOCRATIQUE ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

NOTE DE CADRAGE

TECHNOLOGIES ÉMERGENTES ET NOUVEAUX MÉDIAS : IMPACT SUR LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

I. INTRODUCTION:

1. L'émergence des nouvelles technologies et des nouveaux médias est l'une des évolutions majeures de ces derniers temps qui continue de transformer divers aspects de la vie des sociétés à travers le monde. Comme d'autres domaines de la vie des pays de par le monde, les nouvelles technologies et les nouveaux médias ont un impact profond sur la gouvernance démocratique et la sécurité.

2. Les nouvelles technologies font référence à l'intelligence artificielle, à la biotechnologie, à la robotique, aux plateformes numériques et aux nouvelles technologies de communication et d'information qui évoluent rapidement. Ces nouvelles technologies et les nouveaux médias ont entraîné et continuent d'entraîner des changements majeurs dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes grâce à des engagements commerciaux et à un accès facile à des informations et publics de qualité.

3. Cependant, les nouvelles technologies et les nouveaux médias ne sont pas sans conséquences négatives. Par conséquent, des questions se posent à la fois sur les limites éthiques et juridiques des nouvelles technologies et des médias et sur la manière de faire face aux effets négatifs associés à leurs transformations rapides.

II. MPACTS SUR LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE :

4. Bien que les nouvelles technologies et les nouveaux médias affectent (positivement et négativement) presque tous les domaines de la vie des sociétés de par le monde, en ce qui concerne le CPS, l'accent est mis principalement sur les impacts sur la gouvernance démocratique et la sécurité.

5. Les nouvelles technologies et les nouveaux médias, notamment l'utilisation de plateformes d'information et de communication telles que Facebook, Twitter, Google, YouTube, etc., ont facilité l'accès à des informations utiles qui donnent du pouvoir aux citoyens et font progresser la responsabilité des personnes en position de pouvoir. Ce faisant, elles contribuent positivement au processus de gouvernance démocratique. Simultanément, ces plateformes peuvent être utilisées à des fins négatives en magnifiant et faisant circuler des contenus nuisibles. Elles ont rendu très faciles la production et la propagation de discours haineux, l'incitation à la violence, le racisme, la misogynie, la bigoterie, la misandrie et la xénophobie.

6. Il y a aussi le problème majeur du désordre de l'information de divers types, y compris la désinformation et la mal-information, qui entraîne non seulement la confusion,

l'incertitude et l'insécurité, mais aussi des coûts socio-économiques et politiques importants pour ceux qui sont affectés par ce désordre de l'information, qu'il s'agisse d'individus, d'institutions ou de divers secteurs de la société.

7. Les dernières nouvelles qui ont émergé du Kenya dans le contexte de la campagne électorale en cours sont les préoccupations exprimées par les institutions kényanes concernant l'utilisation de Facebook pour la propagation de la haine et l'incitation à la violence. De même, l'année dernière, des rapports ont révélé que Facebook n'a pas pris les mesures appropriées lorsque sa plateforme a été utilisée pour inciter à la violence en Éthiopie. Des documents soumis dans le cadre d'un témoignage au Congrès américain par Frances Haguen, une lanceuse d'alerte, montrent comment les responsables de Facebook ont ignoré les avertissements des employés concernant l'utilisation de la plateforme par des "acteurs problématiques" pour diffuser des discours de haine et des contenus incitant à la violence en Éthiopie et dans d'autres pays en développement.¹

8. L'utilisation de certains algorithmes par les plateformes de médias sociaux telles que Facebook tend à façonner et à manipuler les gens en période électorale, précipitant ainsi un résultat électoral artificiel. Le rôle de Cambridge Analytica dans l'élection américaine de 2016 en est un bon exemple. Cependant, l'élection américaine n'a pas été une exception. Outre les incidents signalés lors des précédentes élections kényanes, les responsables de Cambridge Analytica auraient utilisé un réseau de sociétés écrans pour dissimuler leurs activités lors d'élections au Mexique, en Malaisie et au Brésil, parmi divers pays où ils ont œuvré pour influencer les résultats électoraux.²

9. Les nouvelles technologies transforment la manière dont les conflits armés sont menés. L'utilisation de drones et les défis qui y sont liés, à savoir les renseignements erronés, l'impact sur les civils et le manque de réglementation dans le déploiement de drones en Afrique par des acteurs étrangers, comme on l'a vu dans le conflit en Libye, sont devenus plus prononcés. L'utilisation de ce que l'on appelle les « systèmes d'armes autonomes » continue de poser de graves risques pour le cadre de responsabilité du droit international humanitaire et des droits de l'homme. La multiplication des incidents de cybercriminalité, due aux capacités croissantes des technologies numériques, complique considérablement la situation. Selon le rapport 2021 d'INTERPOL intitulé « Évaluation des cyber menaces en Afrique », les cinq principales menaces en Afrique sont les escroqueries en ligne, l'extorsion numérique, la compromission de la messagerie professionnelle, les logiciels rançonneurs et autres zombies (utilisation de réseaux de machines compromises comme outil pour automatiser des cyberattaques à grande échelle).

10. L'autre impact des nouvelles technologies et des nouveaux médias sur la sécurité concerne l'utilisation de l'internet et des nouveaux médias par les groupes criminels organisés pour se livrer à la contrebande et attirer les personnes vulnérables, et par les groupes

¹ <https://edition.cnn.com/2021/10/25/business/ethiopia-violence-facebook-papers-cmd-intl/index.html>

² <https://www.reuters.com/article/us-facebook-cambridge-analytica-kenya-idUSKBN1GV300>

terroristes pour propager leur dangereux message, fabriquer des engins explosifs artisanaux et recruter de nouveaux membres dans leurs rangs.

II. ENGAGEMENTS ANTÉRIEURS DU CPS:

a) Sur la gouvernance démocratique et la cohésion sociale:

11. Lors de sa 589^{ème} session, le CPS a souligné « le rôle important que les médias, en général, et les médias sociaux, en particulier, peuvent jouer dans la promotion de la démocratie, y compris la tenue d'élections pacifiques, et a insisté sur la nécessité de veiller à ce que les médias sociaux ne soient pas utilisés de manière abusive pour perturber ou saper la crédibilité des processus électoraux ». Reconnaisant le rôle positif des nouveaux médias, le CPS, lors de sa 791^{ème} session, a également souligné « l'importance des médias professionnels et responsables dans le processus d'approfondissement et de consolidation de la gouvernance démocratique en Afrique et a exhorté les médias africains à ne pas diffuser de fausses nouvelles et les a encouragés à renforcer leur capacité à articuler les questions de gouvernance démocratique en tant que parties prenantes clés du processus de démocratisation de l'Afrique ». Réitérant ces points, le CPS, lors de sa 1062^{ème} session, a souligné « le rôle important des médias responsables, tant imprimés qu'électroniques, dans les processus électoraux et a encouragé ces entités à toujours contribuer de manière plus positive à la promotion de l'intégrité et de la crédibilité des élections et au maintien de la paix et de la stabilité dans les États Membres, notamment en promouvant l'éducation civique et une information publique exacte, ainsi qu'en s'abstenant de tout reportage incendiaire et de toute communication erronée pouvant inciter à la violence ».

12. D'autre part, lors de sa 653^{ème} session, le CPS a noté « avec préoccupation que si les médias jouent un rôle important dans le soutien aux processus électoraux en Afrique, l'espace médiatique a été sujet à des abus de la part de certains acteurs politiques, sapant ainsi leur indépendance et leur crédibilité pendant les élections, en particulier dans les situations où les enjeux sont très élevés et où l'élection est très compétitive et les résultats très contestés ». Et dans ce contexte, le Conseil a exhorté les États Membres à « veiller à ce que toutes les libertés fondamentales soient assurées pendant les élections, y compris la liberté de la presse et des médias ». De même, lors de sa 761^{ème} session consacrée aux crimes haineux et au génocide, le CPS s'est dit « profondément préoccupé par les conséquences négatives qui peuvent résulter de l'utilisation abusive des médias, en particulier des médias sociaux, qui risquent d'exacerber l'idéologie de la haine et du génocide dans la société, et souligne que, si les médias sociaux peuvent contribuer à consolider la cohésion au sein des communautés et entre elles, ils peuvent toutefois perturber l'unité nationale et la paix ». À cet égard, le Conseil a exhorté les États Membres à mettre en place des mécanismes de contrôle de l'utilisation des médias, afin de s'assurer que les médias ne sont pas utilisés à mauvais escient pour propager l'idéologie de la haine, du génocide et des crimes haineux. Dans le même ordre d'idées, « tout en notant la contribution positive des médias sociaux au développement socio-économique et à l'approfondissement de la démocratie », le CPS, lors de sa 836^{ème} session, s'est déclaré « profondément préoccupé par l'utilisation négative des médias sociaux qui

contribuent à amplifier les discours de haine, les crimes haineux, l'idéologie du génocide qui constituent les étapes cruciales vers le crime de génocide ».

b) Sur la sécurité

13. Le CPS, lors de sa 850^{ème} session, a souligné des points clés relatifs au cyberspace, " notamment « l'importance d'un cyberspace sûr et sécurisé pour récolter les dividendes de la transformation numérique de l'Afrique et du monde, et pour promouvoir un impact positif des TIC sur le développement humain et économique de tout le Continent ».

14. Par ailleurs, dans le communiqué de sa 627^{ème} session, le CPS a mis l'accent sur des questions clés, notamment « la nécessité d'un dialogue africain visant à combattre le terrorisme en ligne et à sécuriser le cyberspace ; la nécessité pour les États Membres d'intensifier d'urgence leurs efforts pour lutter efficacement contre toutes les formes d'utilisation malveillante des TIC et de l'internet dans le cyberspace africain et le fait que les préoccupations en matière de cybersécurité dépassent le cadre de la sécurité nationale et peuvent devenir une urgence planétaire susceptible d'amplifier les menaces traditionnelles pour la sécurité, notamment le terrorisme et l'extrémisme violent ».

15. En ce qui concerne le terrorisme, dans plusieurs documents finaux, le CPS a souligné la manière dont l'Internet et les médias sociaux sont utilisés pour la radicalisation et pour attirer des recrues dans les rangs des groupes terroristes. Dans le Communiqué de presse de sa 711^{ème} session, le Conseil a souligné « la nécessité de prendre des mesures appropriées pour contrôler et surveiller l'utilisation d'Internet, en particulier l'utilisation des médias sociaux, en tant que plate-forme couramment utilisée pour la radicalisation ». En outre, le Conseil a souligné l'importance « d'engager un large éventail d'acteurs dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, tels que les chefs religieux et traditionnels, les autorités scolaires, les groupes de la société civile, les médias et les fournisseurs de services Internet, ainsi que les jeunes et les femmes ».

III. BUTS ET OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

16. L'objectif de cette réunion est de fournir au CPS l'occasion de mener des réflexions approfondies sur les avantages des technologies émergentes et des nouveaux médias pour la société, ainsi que sur l'impact, les implications et les défis pour la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité en Afrique.

IV. FORMAT:

17. Pour atteindre les buts et objectifs visés, après les remarques d'ouverture du Président du CPS et la déclaration du Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité, S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, le CPS recevra des présentations des personnes suivantes :

- a) Le Directeur du Département des Infrastructures et de l'Énergie de l'UA ;
- b) Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ;
- c) Dr Thompson Chengeta, Professeur associé en droit international et Éthique de l'intelligence artificielle au Centre pour les droits de l'homme, Université de Pretoria ;
- d) l'Institut d'études de sécurité (ISS) ; et
- e) AMANI Afrique

V. RÉSULTAT ESCOMPTÉ:

18. Il est prévu qu'à l'issue de la réunion, le CPS adopte un communiqué détaillant les mesures pratiques permettant de maximiser les avantages nets des technologies émergentes et des nouveaux médias tout en minimisant les impacts négatifs sur la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité en Afrique.

VI. DATE, LIEU ET HEURE:

19. La réunion se tiendra virtuellement, en utilisant la plateforme ZOOM Online, le jeudi 4 août 2022, à partir de 10h : 00, heure d'Addis-Abéba.

2022-08-04

Communiqué of the 1097th Meeting of the Peace and Security Council (PSC) held on 4 August 2022, on Emerging Technologies and New Media: Impact on Democratic Governance, Peace and Security in Africa.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1700>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)